

**VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE
COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 10 MARS 2022

Réunion ordinaire du comité consultatif de l'environnement et du développement durable de la Ville de Mont-Saint-Hilaire tenue le 10 mars 2022 à 19 h, par visioconférence, à laquelle sont présents :

MM. David Morin, conseiller municipal
Bernard Delorme, membre citoyen
Ghislain Pion, membre citoyen
François Deschênes, membre citoyen
Jonathan Robichaud, membre citoyen

Mmes Mélodie Georget, conseillère municipale
Geneviève Poirier-Ghys, membre ressource
Glenna McGuire, membre citoyen

Est absent : Martin Duval, membre ressource

Tous membres du comité et formant quorum, assistés de :

Mme Mariève Lafontaine, cheffe de division
Environnement
Service de l'aménagement du territoire
et de l'environnement
Secrétaire du CCEDD

La réunion débute à 19h00.

**2022-09-A ACCEPTATION ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU
10 MARS 2022**

Il est unanimement recommandé

QUE l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 10 mars 2022 soit accepté tel que proposé.

**2022-10-A ACCEPTATION COMPTE RENDU DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU
17 FÉVRIER 2022**

Il est unanimement recommandé

QUE le compte rendu de la réunion ordinaire du 17 février 2022 soit accepté tel que proposé.

**2022-12-A ACCEPTATION INTÉRÊT DU COMITÉ D'ABORDER LES NORMES DE
CONSTRUCTION ÉCOLOGIQUES DANS NOTRE VILLE**

Mme Lafontaine et les conseillers municipaux expliquent comprendre l'intérêt et l'urgence d'agir sur cette thématique, mais qu'il n'est pas possible de l'aborder immédiatement en raison de deux principaux facteurs :

- Une grande charge de travail de l'équipe municipale fait en sorte que d'autres dossiers occupent tout leur temps pour les prochains mois. Néanmoins, l'équipe du SATE a la ferme volonté d'y travailler;
- L'importance de respecter la lettre de mandat confiée au CCEDD, puisqu'elle traduit les priorités sur lesquelles les avis des membres du CCEDD sont souhaités par le conseil municipal. Il s'agit en quelque sorte des « livrables » attendus du CCEDD.

Mme Lafontaine énonce la possibilité que la thématique soit dès maintenant intégrée à la réflexion par rapport au plan climat. Ce sujet pourrait-il devenir l'un des axes d'action qui nous permettront d'atteindre nos objectifs en matière de lutte et d'adaptation aux changements climatiques? Il s'agirait, pour l'instant, d'utiliser cette voie pour positionner la thématique dans les priorités d'action du CCEDD.

Les membres du CCEDD insistent sur l'urgence d'agir avant que plus de développements domiciliaires voient le jour à Mont-Saint-Hilaire.

2022-13-A

ACCEPTATION**TRAVAIL EN SOUS-COMITÉS**

Les membres du CCEDD se divisent en sous-comités, tel qu'identifiés à la rencontre du 17 février 2022.

Sous-comité Plan d'action de la politique de conservation et d'accessibilité aux milieux naturels :

Le mandat principal de ce sous-comité sera de réviser le plan d'action préliminaire soumis par le Centre de la nature Mont Saint-Hilaire. Toutefois, pour débiter (et jusqu'à ce que le plan d'action préliminaire soit prêt pour révision), le sous-comité a été invité à se pencher sur le document de la Politique de conservation et d'accessibilité et à faire des recommandations ou suggérer des modifications si requises.

Sous-comité Plan climat :

Le premier mandat de ce sous-comité est de suggérer une structure et les thématiques qui devraient être abordées dans le Plan Climat. Le sous-comité est également invité à rechercher des Plans climats, Plan d'adaptation aux changements climatiques ou Plan de réduction des GES élaborés dans d'autres villes, pour inspiration.

Le travail de ce sous-comité est évolutif et pourra être modifié au fil des mois, de façon à bien répondre aux besoins selon l'évolution du travail sur le Plan climat.

Sous-comité agriculture urbaine :

Le principal objectif de ce sous-comité est de soutenir la réalisation de certaines actions de la Politique Ville nourricière jugées prioritaires. Il a donc été invité à se pencher sur le plan d'action de la Politique, à sélectionner les actions prioritaires et à établir un plan de match pour leur réalisation au fil des prochains mois.

La période de travail en sous-comités a été suivie par un bref retour en grand comité sur le travail accompli, lequel est consigné dans les tableaux de bord de chaque sous-comité (Drive du SATE).

2022-16-A

ACCEPTATION**VARIA ET NOUVELLES INTÉRESSANTES**

Il n'y a aucun varia ou aucune nouvelle.

2022-17-A

ACCEPTATION**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Considérant que l'ordre du jour est épuisé,

Il est unanimement recommandé

QUE l'assemblée soit levée à 21h05.

Mariève Lafontaine, secrétaire

Mélodie Georget, présidente